

N°607—Année 2021

Le 15 avril 2021



# FLESSELLES

## Clé de Contact

231, rue de la Vigne

☎ 03.22.93.74.67 - 💻 : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :  
✉ [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr)

Pour visiter notre site internet :  
🌐 [www.mairieflesselles.fr](http://www.mairieflesselles.fr)

flesselles Mouv'



**Proposées par la Mairie de Flesselles et animées par Kérian, éducateur sport-santé**

**Dans l'optique d'assurer la continuité d'une pratique physique à ceux qui le souhaitent la mairie de Flesselles propose, à partir du 26 Avril, des créneaux d'Activités Physiques Adaptées encadrés par Kérian, éducateur sport-santé. Que vous soyez débutant ou confirmé, jeune ou senior, en pleine santé ou en situation de handicap ou d'Affection de Longue Durée, vous trouverez sûrement une activité qui vous conviendra. Les activités sont gratuites pour tous. Inscriptions dès aujourd'hui par mail ou en mairie tous les mercredis de 10h à 12h.**

**Certificat médical obligatoire  
[flesselles.mouv@gmx.fr](mailto:flesselles.mouv@gmx.fr) - 06.35.41.09.02**

**Au plaisir de vous rencontrer sur nos activités !**

### Sommaire :

- Page 2 : rentrée septembre 2021-2022
- Page 3 : Bibliothèque
- Page 4 à 5 : Informations
- Page 6 : AFM Téléthon—Conciliateur de justice
- Page 7 : Petites annonces / Divers
- Page 8 : Permanence des élus et Secrétariat de Mairie

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 29 avril 2021

## Rentrée 2021-2022

### **INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2021**

#### **1- Les inscriptions concernent tous les enfants nés en 2018.**

Elles se font d'abord à la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

#### **2- La directrice procédera ensuite aux admissions de ces enfants :**

le jeudi 27 mai 2021 de 9h30 à 17h00 .

le vendredi 28 mai 2021 de 9h30 à 17h00.

**Mme Méheut vous recevra dans son bureau à l'école élémentaire**

Se munir pour l'admission :

-du certificat d'inscription délivré par la mairie.

-du carnet de santé de l'enfant à jour (privilégiez les photocopies des vaccins)

-d'un certificat de radiation si scolarisé précédemment.

#### **3-Pour les enfants de début d'année 2019 (janvier)**

Chaque année, nous prenions des toutes petites sections de début d'année car nos effectifs nous le permettaient mais à la rentrée nous passerons de trois classes à deux. |

Nous n'envisageons donc pas de prendre des tous petits à la rentrée.

#### **4-Pour les autres inscriptions, prenez rendez-vous avec Mme Méheut.**

Numéros à retenir :

Directrice : 03/22/93/38/79

Ecole maternelle : 03/22/93/47/28

Ecole élémentaire : 03/22/93/38/79

Mail : [ce.0801353L@ac-amiens.fr](mailto:ce.0801353L@ac-amiens.fr)

#### **5-Porte ouverte pour les PS**

Pour l'instant, nous n'avons pas défini de date pour une porte ouverte. Cela se fera si les conditions sanitaires le permettent.

Vous serez informés plus tard par courrier.





## Quand la bibliothèque s'anime ...

**Votre bibliothèque est ouverte au public!**

Mais attention, le port du masque est obligatoire à partir de **11 ans** et du gel hydroalcoolique est placé à l'entrée de la bibliothèque!

### Jours et heures d'ouverture pendant les vacances



Mercredi 14/04 de 14h à 18h

Samedi 17/04 de 9h à 12h30

Mercredi 21/04 de 14h à 18h



Suite à l'incendie de l'entreprise OVH à Strasbourg, celle-ci hébergeant le serveur du réseau de bibliothèques, les réservations et l'accès au catalogue en ligne sont pour quelques temps inaccessibles.

Nous espérons que ce problème sera bientôt réglé, mais en attendant, votre bibliothèque reste ouverte !



[biblio-flesselles@orange.fr](mailto:biblio-flesselles@orange.fr)



09 88 18 75 33

# Informations

DÉPARTEMENT DE LA SOMME



*République Française*

MAIRIE DE FLESSELLES

## -ARRETE N° 11/2017

### Objet :

**Arrêté permanent** portant réglementation de l'usage des voies publiques et des dispositions générales aux usagers de la voirie, **interdisant les jeux de ballons sur la chaussée**

Le Maire de la commune de FLESSELLES ;

Vu le Code de la Route, ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2211-1, L 2212-1 et suivants, L 2213-1, L. 2213-2, L. 2213-3, L. 2213-4 et L. 2213-5 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures utiles en vue de faciliter la circulation ;

Considérant par ailleurs qu'il appartient à l'autorité municipale de prévenir tout accident et d'assurer la sécurité des usagers ;

Considérant qu'il convient de garantir un bon environnement pour les riverains ;

## A R R E T E :

**Article 1 :** De manière générale, il est interdit de se livrer sur la chaussée à des jeux de ballon, de boules qui sont de nature à compromettre la sécurité et à gêner la circulation.

**Article 2 :** Les contravenants au présent arrêté, ou leurs parents ou tuteurs seront poursuivis conformément à la loi.

**Article 3:** Le présent arrêté sera transmis à

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Villers Bocage et le Maire de la commune de Flesselles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune.

Fait à Flesselles, le 23 Mai 2017  
Le Maire,  
Bernard BINOIST



## Informations



### L'arrêté municipal du 23 mai 2017 est toujours en vigueur.

Il stipule que la pratique des jeux de ballon est interdite sur la chaussée dans la commune car il peuvent présenter un danger pour pratiquants et pour la circulation des véhicules.

De plus ces activités occasionnent des nuisances sonores aux riverains.

Les jeunes flessellois sont invités à jouer sur les espaces verts de la rue du Pré Bain et la Place des Déportés, pour leur permettre de s'adonner à leur passion, sans craindre pour leur sécurité et sans troubler la tranquillité du voisinage.

## Horaires de la déchetterie

		Flesselles 07.52.03.02.42			
		01/10 au 31/03		01/04 au 30/09	
Lundi	Matin	Fermée		Fermée	
	Après-midi				
Mardi	Matin	9h	12h	9h	12h
	Après-midi	13h	17h	13h	18h
Mercredi	Matin	9h	12h	9h	12h
	Après-midi	13h	17h	13h	18h
Jeudi	Matin	Fermée		Fermée	
	Après-midi	13h	17h	13h	18h
Vendredi	Matin	9h	12h	9h	12h
	Après-midi	13h	17h	13h	18h
Samedi	Journée	10h	17h	9h	18h
		Sans interruption		Sans interruption	

**Dernier véhicule accepté 10 minutes avant la fermeture pour que les agents puissent nettoyer la déchetterie afin de bien vous accueillir**





UN GRAND,  
UN IMMENSE  
MERCİ



Hyalinthe et sa maman

Chère Madame, Cher Monsieur,

**Vous avez répondu présent, je vous adresse un immense MERCI !**

Au cœur d'une crise sanitaire inédite qui nous frappe tous, le Téléthon 2020 aura été celui de tous les exploits.

Les exploits des médecins et des chercheurs mobilisés auprès des familles et qui nous ont encore permis, cette année, de partager de nouvelles victoires, si bouleversantes ;

Les exploits des artistes, des animateurs et des équipes qui se sont mobilisés pour faire exister le Téléthon et ces victoires sur les antennes de France Télévisions ;

Les exploits, enfin, des bénévoles qui, sans relâche, ont remué ciel et terre pour faire exister le Téléthon près de chez vous, dans le respect des règles sanitaires.

Pour tous les combats à venir, contre ces maladies qui menacent nos enfants et nos proches malades, **pour tous ceux qui attendent encore le traitement qui changera leur vie, votre soutien est vital.**

Merci du fond du cœur pour la force que vous nous donnez !

**Avec vous à nos côtés, nous allons pouvoir résister et continuer à nous battre sans relâche jusqu'à la guérison du plus grand nombre !**

Bien chaleureusement,

Laurence Tiennot-Herment  
Présidente de l'AFM-Téléthon

## Conciliateur de justice



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COUR D'APPEL D'AMIENS  
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AMIENS

CONCILIATEUR DE JUSTICE

PATRICK FAUQUEUX

**Permanence en mairie de Villers-Bocage**

tous les lundis de 14h à 17h, sur RDV

Contact : [patrick.fauqueux@conciliateurdejustice.fr](mailto:patrick.fauqueux@conciliateurdejustice.fr) ou 07.85.96.71.45



## Vends

Grand meuble TV style Louis Philippe en merisier patine M1, composé de 4 éléments (TV, vitrine, étagères angles portes pleines). Le meuble est en très bon état. Photos sur demande au **06 81 14 35 20**

Défroisseur vertical pro Steamone Stilys 200w—  
vapeur 42g/min— Chauffe en 60 seconde—  
Réservoir 1.20 l—Servi 1 fois. Reçu en cadeau de  
Noël mais pas d'utilité. Prix 120 €

Tél : 07 69 31 30 97

## Remerciements



Mme Mary-Line Delhomel,  
ses enfants et toute la famille,

remercient toutes les personnes qui se sont associées  
à leur peine lors du décès de

**Monsieur Dominique DELHOMEL**

très touchés de leur présence ou de toutes marques  
de sympathie.

# LES PERMANENCES



## Les permanences des Elu(e)s se feront UNIQUEMENT Sur rendez-vous



**MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR**

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : [mairie.flesselles@nordnet.fr](mailto:mairie.flesselles@nordnet.fr) ou [secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr](mailto:secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr) ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

**Conditions pour la parution des annonces :**

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

**Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.**